

PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
TENUE DANS LA SALLE DE RÉUNION AU 1709, ROUTE 133 À GRAND-BARACHOIS
Le 20 août 2018 à 19 h

PRÉSENTS : Mme Susan Cormier, mairesse suppléante
M. André Bourque, conseiller
M. Michel E. Gaudet, conseiller
M. Gaétan LeBlanc, conseiller
M. Omer Leger, conseiller
M. Terry Richard, conseiller
M. Yves M. Leger, directeur général/greffier
Mme Charline Landry, gestionnaire de services

PERSONNEL DE SOUTIEN : M. Joshua Adams, urbaniste à la Commission des services régionaux du Sud-Est

ABSENT: M. Ronnie Duguay, maire
Mme Josée Vautour, conseillère

1. Ouverture de la réunion

La mairesse suppléante Susan Cormier ouvre la réunion à 19 h 01.

2. Adoption de l'ordre du jour

Je propose l'adoption de l'ordre du jour tel que circulé.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote

Adoptée à l'unanimité

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le conseiller Gaétan LeBlanc déclare conflit d'intérêts à l'item 10.2).

4. Adoption du procès-verbal

Je propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 juin 2018 tel que présenté.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote

Adoptée à l'unanimité

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Présentations du public

a. Demandes et pétitions du public

Aucune

b. Informations communautaires

La gestionnaire de services partage les détails sur l'activité du Jardin communautaire Shédiac et Banlieues.

7. Affaires nouvelles

Le conseiller Gaétan LeBlanc partage de l'information sur la participation au championnat provincial des équipes du baseball mineur de Beaubassin-est.

Le conseiller André Bourque félicite Mme Marlene Dugas sur L'Grand Bazar-à-choix de cette année.

8. Correspondance et activités

La gestionnaire de services fait la présentation des correspondances suivantes :

a. Correspondance reçue

- 1) Lettre de M. Edgar LeBlanc, membre du comité de la Sécurité publique et de l'Environnement
- 2) Lettre de Mme Marlene Dugas, présidente du comité organisateur du L'Grand bazar-à-choix
- 3) Lettre de M. Albert LeBlanc, président de la Chambre de commerce de Cap-Pelé/Beaubassin-est
- 4) Lettre de Mme Line Godbout, consultante culturelle
- 5) Lettre de M. André Touchburn, président de West/Ouest Brulé Ltd/Ltée

b. Correspondance envoyée

- 1) Lettre à l'hon. Bill Fraser, ministre des Transports et de l'Infrastructure, concernant des enseignes de vitesse illuminées pour l'école PETL
- 2) Lettre à M. Ron et Mme Denise Cormier, propriétaires de Croisières Shédiac Bay Cruises, concernant le Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur 2018

c. Activités

Aucune

9. Rapports

1) Pompiers de Beaubassin-est/Cap-Pelé/Shediac

Le conseiller Terry Richard présente le rapport des pompiers de Shediac et Cap-Pelé.

2) Commission de services régionaux du Sud-Est

La mairesse suppléante Susan Cormier présente le rapport de la Commission de services régionaux du Sud-Est.

10. Sujets à l'ordre du jour

1) Arrêté 07-1H (Propriété de Cap Bimet Developments)

Le personnel de la Commission de services régionaux du Sud-Est explique la demande au conseil.

Plusieurs conseillers posent des questions vis-à-vis la demande.

L'administration n'a reçu aucune correspondance écrite de la part du public vis-à-vis la demande de rezonage.

Le public est permis de donner des commentaires/poser des questions.

Je propose que l'on remette cet item à la prochaine réunion ordinaire afin de permettre au personnel de la Commission de services régionaux du Sud-Est et de la Communauté rurale Beaubassin-est d'aller chercher plus d'information sur la demande suite aux questions des membres du public présents à la réunion.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Gaétan LeBlanc quitte la salle en raison de conflit d'intérêts à l'item 10. 2).

2) Arrêté 09-1QQ (Léonard Gallant)

Le directeur général/greffier explique la demande au conseil.

Je propose que l'on procède à la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par le conseiller Michel E. Gaudet
Appuyée par le conseiller André Bourque
Vote

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général/greffier intérim fait la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-1QQ.

Je propose que l'on adopte la lecture dans son intégralité de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Terry Richard
Vote

Adoptée à l'unanimité

Je propose que l'on procède à la 3ième lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par le conseiller Terry Richard
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet
Vote

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général/greffier fait la 3ième lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Je propose que l'on adopte la 3ième lecture par titre de l'Arrêté 09-1QQ.

Proposée par le conseiller Terry Richard
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet
Vote

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT QUE Leonard Gallant a fait une demande de rezoner les propriétés portant les NID 0186283 et 01100890 de la zone RR : Résidentielle rurale à la zone CG : Commerce général afin de permettre un commerce paysager existant;

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé cette demande sujette à des conditions;

IL EST RÉSOLU QUE :

1. **Nonobstant toutes autres dispositions au contraire, les terrains, bâtiments et constructions aménagés sur les propriétés ci-haut mentionnées sont soumis aux modalités et conditions suivantes :**
 - a) **Que les usages permis soient limités à :**
 - a. **Une habitation unifamiliale;**
 - b. **Une habitation bi familiale;**
 - c. **Un commerce paysager.**
 - b) **Qu'un permis d'accès soit obtenu par le Ministère des Transports et de l'Infrastructure avant l'émission d'un permis d'aménagement et/ou construction.**

2. **Sous réserve de l'article 1 de la présente résolution, les dispositions prévues à la zone CG : Commerce général du plan rural de la Communauté rurale Beaubassin-est s'appliquent mutatis mutandis.**

Proposée par le conseiller Michel E. Gaudet
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Vote

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Gaétan LeBlanc retourne à la salle.

3) Nominations – Commission des services régionaux du Sud-Est

Le directeur général/greffier explique la demande au conseil.

ATTENDU QUE Julien Couturier, Denis Frenette, Marco LeBlanc, Jason LeBlanc, Adrien Robichaud, Bill Wright et Gabriel Boudreau ont été acceptés par la Commission de services régionaux du Sud-Est en tant qu'inspecteurs du bâtiment;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil appointe Julien Couturier, Denis Frenette, Marco LeBlanc, Jason LeBlanc, Adrien Robichaud, Bill Wright et Gabriel Boudreau en tant qu'inspecteurs du bâtiment pour la Communauté rurale Beaubassin-est.

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil par la présente autorise les inspecteurs du bâtiment d'émettre des ordres et de déposer une dénonciation des infractions prévues et conformément aux dispositions de l'article 134(1) de la Loi sur l'urbanisme.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc

Vote

Adoptée à l'unanimité

4) Signataires bancaires

Le directeur général/greffier explique le dossier au conseil.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le directeur général, Yves M. Leger, soit ajouté comme signataire sur les comptes bancaires de la Communauté rurale Beaubassin-est.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la limite des cartes de crédit de la CRBe du directeur général, Yves M. Leger, et de la gestionnaire de services, Charline Landry, soit de 5 000\$ chacune.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

5) Plan d'adaptation aux changements climatiques pour Beaubassin-est

Le directeur général/greffier explique le dossier au conseil.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une subvention de 37 000\$ du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) pour l'exercice financier 2018-19 pour développer un plan d'adaptation aux changements climatiques pour Beaubassin-est.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil octroie le contrat à la firme Crandall Engineering Ltd. afin de réaliser le Plan d'adaptation aux changements climatiques pour la Communauté rurale Beaubassin-est pour un montant n'excédant pas 35 500\$ plus TVH, soit 37 000\$ (TVH nette).

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote

Adoptée à l'unanimité

6) Image de marque

Le directeur général/greffier explique le dossier au conseil.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le plan stratégique le 17 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE la première stratégie prioritaire du plan stratégique est l'amélioration de l'image de marque et la visibilité de la Communauté rurale Beaubassin-est;

CONSIDÉRANT QU'à la réunion ordinaire du 27 février 2018, le conseil a résolu à l'unanimité que l'administration commence les démarches du branding (l'image de marque);

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil octroie un contrat à la firme Portfolio afin de voir au développement de la stratégie de communication-marketing et au développement de l'image de marque et normes graphiques tel que présenté pour un montant n'excédant pas 63 685\$ plus TVH.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Vote

Adoptée à l'unanimité

7) Génératrice – Caserne de pompiers de Haute-Aboujagane

La gestionnaire de services explique le dossier au conseil.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé à la réunion du 18 décembre 2017 une somme n'excédant pas 106 240.00 \$ + TVH à Camille Leger Ltée pour l'installation d'une génératrice à

la caserne de pompiers de Haute-Aboujagane tel que présenté par la firme Crandall Engineering Ltd.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise le personnel de faire un transfert de fonds pour la première réclamation pour la somme de 83 149.86 \$ TVH nette du compte de réserve d'immobilisations au compte de fonds général.

Proposée par le conseiller André Bourque

Appuyée par le conseiller Terry Richard

Vote

Adoptée à l'unanimité

8) Demande de financement – Politique culturelle

Le directeur général/greffier explique le dossier au conseil.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil de Beaubassin-est octroie, à partir des argents au budget pour la politique culturelle, une contribution financière d'une valeur de 600 \$ à Jean-Loup Guérin envers la publication et vernissages du livre « Récits farfelus » de l'auteur Jean-Loup Guérin.

Proposée par le conseiller Omer Leger

Appuyée par le conseiller André Bourque

Vote

Adoptée à l'unanimité

11) Période de questions

Mme Odette LeBlanc-Babineau - résidente de Shediac

Mme LeBlanc-Babineau pose une question en ce qui concerne une correspondance reçue pour une tour de communication.

M. Michel LeBlanc - résident de Grand-Barachois

M. LeBlanc pose une question en ce qui concerne l'item 10. 5) et 10. 6) à l'ordre du jour.

M Jean-Albert Cormier- résident de Haute-Aboujagane

M. Cormier pose une question sur le sujet de l'image de marque (Branding).

Mme Marlene Dugas - résidente de Grand-Barachois

Mme Dugas pose une question en ce qui concerne l'accès des terrains appartenant à la CRBe.

Mme Parryse Suddith - résidente de Grand-Barachois

Mme Suddith pose une question en ce qui concerne le Congrès mondial acadien 2019.

Le conseiller Gaétan LeBlanc fait un commentaire sur le « brush cutting » dans la CRBe.

12) Date de la prochaine réunion

Le directeur général/greffier avise le public que la prochaine réunion ordinaire du conseil aura lieu le lundi 17 septembre 2018 à 19 h dans la salle de réunion au 1709, route 133 à Grand-Barachois.

13) Levée de la réunion

Je propose la levée de la réunion.

Proposée par le conseiller Omer Leger à 20 h 36.

Adopté le 17 septembre 2018

Mairesse suppléante

Directeur général/greffier